

**ESPACES NATURELS SENSIBLES  
ACQUISITIONS AMIABLES DANS LES COMMUNES  
DE ARS-EN-RÉ, LA-FLOTTE, DOLUS-D'OLÉRON,  
SAINT-PIERRE-D'OLÉRON ET SAINT-DENIS-D'OLÉRON**

**Troisième commission : Eau,  
Agriculture, Environnement,  
Appui à la Gestion de l'Eau des  
Milieux Aquatiques et  
Prévention des Inondations, Mer  
et Littoral**

**COMMISSION PERMANENTE  
du 24 septembre 2021**

**DELIBERATION  
N° 2021-09-24-68**

La Commission Permanente du Conseil départemental réunie à la Maison de la Charente-Maritime à Saintes le 24 septembre 2021 à 14h30, sous la présidence de Mme Sylvie MARCILLY, Présidente du Département,

Agissant par délégation de l'Assemblée Départementale (délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2021),

Considérant le cadre de la politique poursuivie par le Département en matière d'acquisition d'Espaces Naturels Sensibles et en application des dispositions découlant des articles L. 113-8 et suivants, L. 331-1 et suivants et R. 113-15 et suivants du Code de l'urbanisme,

Considérant le Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles voté le 26 octobre 2018,

Considérant que par la délibération n° 312 du 22 avril 2021, l'Assemblée Départementale a voté les Autorisations de Programme 2021 d' 1 M€ pour les acquisitions foncières sur le budget annexe 04 du Pont de Ré et de 3 M€ pour les acquisitions foncières sur le budget annexe 20 de la Taxe d'Aménagement,

**DECIDE** d'acquérir à titre amiable :

1°) Des parcelles sises dans la commune d'Ars-en-Ré  
au lieu-dit « Le Chemin des Sables »

Réf. cadast. : ZB n° 344	Superficie : 973 m <sup>2</sup>	Zonage PLU. : NR
Réf. cadast. : ZB n° 346	Superficie : 844 m <sup>2</sup>	Zonage PLU. : NR
Réf. cadast. : ZB n° 348	Superficie : 2 815 m <sup>2</sup>	Zonage PLU. : NR

Vendeurs :  
M. Hervé LE CORRE  
Mme Juliette LE CORRE AKO'O  
Mme Marie-Annick VIROT  
M. Yves LE CORRE

Superficie totale : 4 632 m<sup>2</sup>

Prix au m<sup>2</sup> : 1,07 €

**Montant de l'acquisition : 4 956,24 € arrondi à 4 956 €**

2°) Une parcelle sise dans la commune de La-Flotte  
au lieu-dit « Le Peux Richard »

Réf. cadast. : G n° 397	Superficie : 909 m <sup>2</sup>	Zonage PLU. : NR
Vendeurs :	Mme Françoise GAUTIER Mme Monique EL AMRANI M. Thierry BOUCHEREAU M. Bernard BOUCHEREAU	
Prix au m <sup>2</sup> :	1,07 €	
<b>Montant de l'acquisition :</b>	<b>972,63 €</b>	

3°) Une parcelle sise dans la commune de La-Flotte  
au lieu-dit « Entre les Deux Chemins Ouest »

Réf. cadast. : AD n° 223 partie	Superficie : 361 m <sup>2</sup>	Zonage PLU. : AR
Vendeurs :	M. Anthony GOISLARD M. Nicolas GOISLARD	
Prix au m <sup>2</sup> :	1,07 €	
<b>Montant de l'acquisition :</b>	<b>386,27 €</b>	

**Ces acquisitions dans l'Île de Ré seront financées par le produit de l'Écotaxe (budget annexe du Pont de Ré).**

4°) Des parcelles sises dans la commune de Dolus-d'Oléron  
au lieu-dit « Les Fermelines »

Réf. cadast. : BM n° 252	Superficie : 733 m <sup>2</sup>	Zonage PLU. : N
	au lieu-dit « Bois d'Avail Sud-Ouest »	
Réf. cadast. : BS n° 273	Superficie : 341 m <sup>2</sup>	Zonage PLU. : NR2000
Vendeurs :	M. Franck COUILLAUD Mme Myriam HINCKEL	
Superficie totale :	1 074 m <sup>2</sup>	
Prix au m <sup>2</sup> :	0,25 €	
<b>Montant de l'acquisition :</b>	<b>268,50 €</b>	

5°) Une parcelle sise dans la commune de Saint-Pierre-d'Oléron  
au lieu-dit « La Motte à Phadet »

Réf. cadast. : BM n° 443	Superficie : 343 m <sup>2</sup>	Zonage PLU. : NR
Vendeur :	M. et Mme François DEDIEU	
Prix au m <sup>2</sup> :	0,25 €	
Prix du terrain nu :	85,75 €	
Indemnité pour les aménagement (clôture, forage, cabanon) :	500,00 €	
<b>Montant de l'acquisition :</b>	<b>585,75 € arrondi à 586 €</b>	

6°) Une parcelle sise dans la commune de Saint-Pierre-d'Oléron  
au lieu-dit « Marais de Pulente Sud »

Réf. cadast. : BO n° 220	Superficie : 165 m <sup>2</sup>	Zonage PLU. : NR
Vendeur :	Mme Marie-Anne FERNANDEZ	
Prix au m <sup>2</sup> :	0,25 €	
<b>Montant de l'acquisition :</b>	<b>41,25 € arrondi à 42 €</b>	

7°) Des parcelles sises dans la commune de Saint-Denis-d'Oléron  
au lieu-dit « La Garenne »

Réf. cadast. : E n° 1318 BND	Superficie : 245 m <sup>2</sup>	Zonage PLU. : NR
Réf. cadast. : E n° 1320 BND	Superficie : 47 m <sup>2</sup>	Zonage PLU. : NR
Réf. cadast. : E n° 1322 BND	Superficie : 225 m <sup>2</sup>	Zonage PLU. : NR
Vendeur :	Mme Sophie PATOIZEAU	
Superficie totale :	517 m <sup>2</sup>	
Prix au m <sup>2</sup> :	0,25 €	

**Montant de l'acquisition : 129,25 € arrondi à 130 €**

8°) Une parcelle sise dans la commune de Saint-Denis-d'Oléron  
au lieu-dit « Les Grandes Gilardières »

Réf. cadastr. : ZC n° 226 Superficie : 10 140 m<sup>2</sup> Zonage PLU. : NR

Vendeurs :  
Mme Christiane REGRAIN  
Mme Catherine PIRES  
Mme Martine VAYSSE  
Mme Véronique REGRAIN  
M. Philippe REGRAIN

Prix au m<sup>2</sup> : 0,20 €

Prix du terrain nu : 2 028 €

Indemnité pour les  
aménagement (clôture) : 500 €

**Montant de l'acquisition : 2 528 €**

9°) Une parcelle sise dans la commune de Saint-Denis-d'Oléron  
au lieu-dit « Les Vieux Ports »

Réf. cadastr. : AN n° 59 Superficie : 290 m<sup>2</sup> Zonage PLU. : AR

Vendeurs :  
Mme Sophie PATOIZEAU  
M. Jean-Sébastien PATOIZEAU  
Mme Marie-Véronique ROGES  
Mme Marie-Martine PATOIZEAU  
Mme Marie-Odile PATOIZEAU  
Mme Charlène PATOIZEAU  
Mme Dominique PATOIZEAU  
Mme Marie-Eve PATOIZEAU  
M. Jean-Daniel PATOIZEAU

Prix au m<sup>2</sup> : 0,15 €

**Montant de l'acquisition : 43,50 € arrondi à 44 €**

**Ces acquisitions dans l'île d'Oléron seront financées par le produit de la Taxe d'Aménagement (budget annexe 20).**

**Ces décisions sont prises en raison de l'intérêt que présente la protection des paysages et des Espaces Naturels Sensibles dans ces secteurs.**

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,  
La Présidente du Département,  
Sylvie MARCILLY